

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2016

Présents : -Maxime NOUGIER -Jean-Paul TIRAT -Yves PUGET
 -Maurice BOUVET -Fabien NOUGIER -Laurence NOUGIER
 -Sophie CHABERT

Secrétaire de séance: Aurélie ANTONA **Excusé(e)s :** Michel BERNARD, Marine HERRADA

- **Délibération sur décision modificative. (Comptabilité M49)**

Le Conseil Municipal vote et décide à l'unanimité d'abonder les lignes budgétaires nécessaires afin d'équilibrer le budget de la M49 pour un montant de 29233.83 euros.

- **Délibération sur le devis de l'entreprise CUNHA ADAO Bâtiment.**

Le Conseil Municipal vote et accepte à l'unanimité le devis numéro D016/0046 de l'entreprise CUNHA ADAO Bâtiment pour la création d'une dalle pour le stockage des conteneurs à poubelles.
Montant HT de 400 euros.

- **Délibération sur l'adhésion au Pôle Emploi.**

Le Conseil Municipal vote et approuve à l'unanimité l'adhésion de la commune au Pôle Emploi.

- **Délibération sur devis d'un désherbeur thermique.**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'annuler la délibération du 7 Juin 2016 concernant l'achat d'un désherbeur thermique à la Jardinerie Pontiers et fils.

Le Conseil Municipal vote et accepte à l'unanimité le devis numéro 7625 du 12/07/2016 de l'entreprise CHALLON SARL pour un montant HT de 400 euros. (Réf Herbiogaz light RG)

- **Délibération sur nouveau devis de l'entreprise FAURIE pour les travaux de goudronnage de l'allée de la Mairie.**

VOTES : 5 POUR 2 CONTRE

Le Conseil Municipal décide à la majorité d'accepter le devis de l'entreprise FAURIE pour un montant HT de 5460 euros. (enrobé à chaud y compris la préparation)

- **Délibération complète pour travaux de l'ancienne école du Chambon.**

Le Conseil Municipal vote et décide d'approuver l'échéancier prévisionnel de l'opération, sollicite la subvention correspondante Région Rhône Alpes Auvergne par l'intermédiaire du Pays d'Ardèche Méridionale, l'aide du Conseil Départemental, l'aide la Communauté de communes et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires relatives à cette affaire et notamment le prêt et la convention APL avec l'Etat.

- **Délibération pour la demande de prorogation des emprunts à court terme.**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander la prorogation des emprunts à court terme pour le capital restant du au 05/10/2016 et de rembourser au plus tard le 31/03/2017 pour le montant du capital et des intérêts normaux+intérêts de retard. (Prévu au contrat)

- **Questions diverses :**

-Démission de Madame Cathy Deschandol du Poste de Secrétaire de Mairie.

-Dossier complet pour concessions au columbarium.

-Affichage des Conseils municipaux au Chambon non fait. (Une seule personne sera chargée de déposer t

-Radar pédagogique aux plantades. (Installation 1^{ère} quinzaine d'Août).

-Problème concernant la sécurité aux Plantades. (Dossier à suivre, voir pour extension d'agglomération)

-Tirs au fusil dans le village...

-Permanence à la Mairie le vendredi 5 Août pendant les congés de la Secrétaire : Sophie CHABERT.

-Plainte d'un usager de la balançoire au Plan d'eau (sol pas aux normes.. ?).